

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2021**

Délibération
n° 2021.03.037

**Contrat de
Développement
2019-2021 avec le
Département**

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mars 2021**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Martine LIEGE-TALON

Ont donné pouvoir :

Catherine BREARD à Monique CHIRON, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Véronique DE MAILLARD à Michel GERMANEAU, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Minerve CALDERARI, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Valérie SCHERMANN à Gérard DESAPHY, Zalissa ZOUNGRANA à Sophie FORT

Suppléant(s) :

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Sandrine JOUINEAU, Raphaël MANZANAS, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021**DELIBERATION
N° 2021.03.037**COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATIONRapporteur : **Monsieur BONNEFONT****CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2019-2021 AVEC LE DEPARTEMENT**

Le Conseil départemental de la Charente a souhaité, par délibération du 21 décembre 2018, reconduire les contrats triennaux avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la période 2019-2021.

Sont cofinancées des opérations d'investissement jugées structurantes et prioritaires qui devront favoriser :

- Les services publics et services de proximité ;
- Le développement sportif, culturel et touristique ;
- La mobilité et les déplacements.

Dans ce cadre, l'enveloppe mobilisable pour GrandAngoulême s'établit à 1 567 188 €.

Par délibération n°363 du 5 décembre 2019, GrandAngoulême avait proposé 10 opérations au titre de ce nouveau contrat.

Au regard des priorités de la nouvelle mandature, il est proposé d'actualiser les propositions d'opérations de la manière suivante :

| Intitulé du projet | Coût estimatif HT | Montant subvention sollicité | Taux |
|---|-------------------|------------------------------|------|
| Panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur Nautilus | 774 120,79 € | 425 766,43 € | 55% |
| Crèche - Isle d'Espagnac | 595 016,28 € | 61 930,00 € | 10% |
| Crèche - Champniers | 427 066,74 € | 66 300,00 € | 16% |
| Cuisine centrale de Dirac | 71 381,67 € | 44 000,00 € | 62% |
| Création de deux terrains familiaux à Roulet | 171 129,00 € | 115 560,00 € | 68% |
| Etude de programmation - Conservatoire | 45 900,00 € | 36 720,00 € | 80% |
| Rue de l'Arétier | 1 078 211 € | 816 911,57 € | 76% |
| TOTAL | | 1 567 188,00 € | |

Cette actualisation a été présentée en bureau communautaire du 21 janvier 2021.

Vu la délibération n°363 du conseil communautaire du 5 décembre 2019 proposant 10 opérations au titre du contrat de développement 2019 – 2021 ;

Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 13 février 2020 modifiant la délibération n°2019.12.363 ;

Je vous propose :

D'APPROUVER les opérations actualisées ci-dessus et le projet de contrat de développement 2019-2021 avec le département de la Charente ;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer le contrat de développement 2019-2021 ainsi que tout document afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|---|---|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 mars 2021 | <u>Affiché le :</u> 19 mars 2021 |